Informations pratiques
Sécurité et risques majeurs

Ce guide apporte des éléments utiles au pilotage des circonscriptions et écoles dans le domaine de la sécurité et des risques majeurs.

Sylvie DAVID, chargée de mission sécurité et risques majeurs se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

01.69.47.83.27 (les mercredi et jeudi à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale)

Sylvie-christin.david@ac-versailles.fr

■ Informations pratiques sur le site de l'Inspection académique

http://www.ac-versailles.fr/dsden91 , Rubrique Hygiène et sécurité

■ Site de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité dans les établissements scolaires.

http://ons.education.gouv.fr/

■ Sécurité incendie

Les évaluations des exercices incendie et exercices PPMS peuvent être effectuées directement sur le portail extranet de la Direction départementale des services de l'éducation nationale (avec identifiant et mot de passe)

https://extranet.ia91.ac-versailles.fr/www/index.php/auth/log
Rubrique élève- sureté,sécurité

■ Sécurité routière

→ Portail national d'éducation à la sécurité routière
Des ressources pédagogiques, des exercices interractifs, des liens pour apprendre à partager l'espace de circulation

http://www.education-securite-routiere.fr/

Vous trouverez sur ce portail toutes les ressources pédagogiques utiles à la mise en place d'actions de sécurité routière mais aussi tous les élements relatifs à la **passation de l'APER**.

■ Risques majeurs

→ Sur le site de l'académie de Versailles

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/c_5038/prevention-des-risques-majeurs

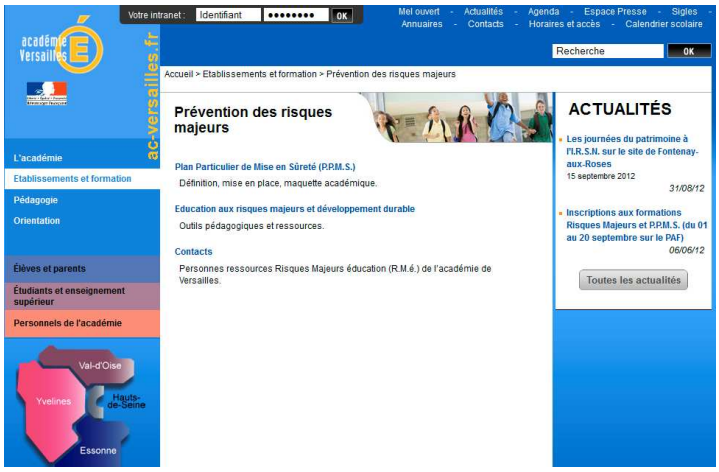

Vous trouverez en téléchargement sur ce site **la maquette académique du PPMS**.

Certaines fiches sont à réactualiser chaque année. Il est possible d'obtenir la **version word** auprès de Sylvie DAVID.

Les risques majeurs en Essonne

Sur le site de la Préfecture, vous trouverez les informations relatives aux risques majeurs des communes de l'Essonne.

→ Dossier départemental sur les risques majeurs :
http://www.essonne.pref.gouv.fr/fre/Media/Files/ddrm
→ Sur le site du ministère du développement durable
http://www.prim.net